

## **CONTEXTE**

Les technopôles sont à la rencontre de deux stratégies déterminantes pour les pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient (MENA) : la mise en place de l'économie de la Connaissance et le développement économique local.

L'économie de la connaissance, apparue dans les années 90, est fondée sur l'idée que la croissance est aujourd'hui stimulée par la production, l'échange et l'utilisation de la connaissance. Dans un processus non-linéaire, la connaissance devient un facteur de production majeur qui nécessite une plus grande synergie entre les acteurs, qui sont tour à tour producteurs et consommateurs de cette connaissance.

Le développement économique a d'autant plus d'impact que sa dimension locale est reconnue. Ceci passe par une réappropriation du territoire par ses acteurs. Cette réappropriation nécessite une meilleure connaissance de ces territoires pour identifier ses forces et ses faiblesses et la définition d'une stratégie pour rendre ce territoire compétitif, dans un contexte national et international.

La mise en place de cette économie de la connaissance et de cette territorialisation du développement économique en MENA, s'inscrit dans un environnement où les contraintes en termes d'urbanisation, d'emplois et de développement sont très fortes et nécessitent la création d'instruments efficaces et rapides.

L'expérience des technopôles est aujourd'hui suffisamment avancée pour permettre une analyse des conditions de leur réussite. Parallèlement aux technopôles européens, ceux mis en place dans les pays du Sud, comme la Malaisie, le Mexique, le Brésil ou la Turquie, ont été utilisés pour construire une stratégie de transition vers l'économie de marché et attirer les investissements étrangers. Ce panel d'expériences suffisamment variées permet aujourd'hui de déterminer les conditions préalables qui favorisent l'efficacité et le succès d'un technopôle.

Un pré-rapport<sup>1</sup> portant sur l'analyse des différentes expériences de technopôles mises en place en Europe et dans la région MENA, identifie deux facteurs clés, que doivent réunir les technopôles pour assurer leur réussite.

### **> Analyser les territoires et construire une stratégie**

Pour appréhender le territoire, ses opportunités et ses faiblesses, le concept de compétitivité, peut s'appliquer au niveau local, afin d'identifier les facteurs qui font qu'un territoire réussit mieux qu'un autre pour générer de la croissance et de l'emploi. Dans cette analyse, le territoire ne doit pas être simplement abordé dans son aspect géographique, mais également dans son aspect historique et dans la complexité des différents réseaux qui l'irriguent.

L'analyse de la structure urbaine et des liens entre le territoire de la métropole et celui de la technopôle est alors primordiale, pour réfléchir à la cohérence et à l'attractivité de la zone. L'éloignement des technopôles des centres urbains peut engendrer des difficultés liées à l'isolement et limiter les effets bénéfiques des politiques d'industrialisation : au-delà de l'aménagement d'une zone d'activité, c'est toute la trame urbaine qu'il faut étudier. De même, les échecs des structures créées de toute pièce, sans lien avec la métropole, sans relation avec le développement économique historique du territoire, sans réflexion autour de l'implantation de tel type d'entreprises ou centres de recherche, montrent que l'implantation d'une zone d'activité aménagée ne suffit pas à faire du territoire une véritable technopôle.

Cette réflexion sur le devenir économique du territoire doit prendre en compte l'environnement national (et notamment les politiques nationales d'innovation) et, pour ne pas être perçue comme une opposition aux politiques centrales, doit engager des échanges entre les acteurs locaux et le gouvernement central. Aussi les questions relatives à une « bonne gouvernance » des technopôles, que ce soit au niveau de la mise en œuvre des programmes par les administrations compétentes, de la relation avec les acteurs des territoires, qu'à celui de l'organisation de leur maîtrise d'ouvrage, sont prioritaires.

### **> Favoriser les synergies entre les acteurs**

Les modèles de « technopôles réels » installés en France ou au Japon, montrent que la collocation des acteurs sur un même espace ne suffit pas à favoriser de véritables synergies.

<sup>1</sup> Douillard P. (2006), « Gouvernance territoriale de l'innovation, quels échanges entre les métropoles de la région MENA », ENPC- WB/ KNA-MENA

Au-delà des infrastructures nécessaires à l'installation des entreprises, des centres de recherches, des universités, le technopôle doit prévoir la mise en place de superstructures qui :

- accompagnent ces institutions dans leur installation (pépinières, incubateurs,...),
- favorisent les échanges d'informations entre les co-locataires (déjeuners d'affaires, session de formation/information, ...),
- participent à la cohérence du schéma de développement du technopôle et à sa visibilité.

Ces missions d'accompagnement, de mise en réseau doivent être clairement séparées des missions de gestion et d'aménagement du technopôle et doivent être évaluées régulièrement.

Seule la mise en réseau des différents acteurs du territoire, peut permettre l'émergence d'un « éco-système de la connaissance », et permettre véritablement au technopôle de jouer son jeu de catalyseur de l'innovation et du développement économique. Les projets technopolitains participent de l'émergence d'une économie de la connaissance, qui est aujourd'hui un facteur d'attractivité majeur.

La prise en compte des institutions nationales qui sont hors du territoire du technopôle et des partenaires potentiels internationaux est également une condition nécessaire à la réussite du technopôle.

## ENJEUX ET PROBLEMATIQUE DU SEMINAIRE

Dans le cadre du réseau urbain Europe-MENA, la Banque Mondiale (KNA-MENA) et la Ville de Marseille organiseront un séminaire d'échanges d'expériences sur les technopôles dans les pays de la région MENA.

A l'instar des autres activités menées par le réseau, l'objectif de ce séminaire est de favoriser les échanges d'expériences entre décideurs publics, élus et gouvernements locaux, responsables de technopôles, et acteurs privés sur les questions de technopôles (15 grandes villes du Maghreb ont entamé une démarche de technopôle ou souhaitent en implanter une).

Les cibles des séminaires organisés par le réseau sont avant tout les responsables locaux (maire, wali ou gouverneur) des pays MENA. Cependant comme les questions de technopôles impliquent également différents services des ministères et le secteur privé, ces partenaires seront pour ce séminaire parties prenantes des réflexions.

Au cours de ces deux journées de travail, il sera fait un point sur l'impact macro-économique de ces politiques, en matière de création de nouvelles filières d'activité et de formation, de développement de l'entrepreneuriat (dans les TIC, mais également dans de nouveaux secteurs), de « technologisation » des métropoles (accès des territoires aux infrastructures haut-débit,...).

Un état des lieux, sous forme d'études de cas, et un benchmarking avec des expériences similaires seront présentés, afin d'apporter une contribution aux débats en ateliers.

**Cinq thématiques pourront être plus particulièrement abordées :**

### › **La Gouvernance**

Les pouvoirs publics sont confrontés à la question de la production d'un mode d'organisation qui soit le plus efficace possible pour ce type de projet, qui requiert, en phase de développement, une bonne articulation entre le niveau décisionnaire central et le niveau local, gage d'un impact réel sur la compétitivité territoriale. Quels sont les modes de gouvernance les mieux adaptés au contexte du Maghreb?

### › **Les besoins des entreprises innovantes**

Les défis du chômage des jeunes diplômés et du manque d'innovation dans l'industrie locale sont majeurs. La création de technopôles constitue une réponse possible pour faire face à ces nouveaux défis. De ce point de vue, la capacité d'attractivité des technopôles vis-à-vis d'entreprises innovantes est stratégique. Dans quelle mesure les technopôles y répondent? Quelles sont les voies de progrès à envisager?

### › **L'articulation métropole/technopôle**

Les technopôles sont devenus une dimension incontournable de la compétitivité des métropoles. Ce que l'on présente comme la « ville compétitive ». Comment des stratégies de développement urbain intègrent efficacement les technopôles, que ce soit au niveau de leur conception, qu'à celui de leur mise en œuvre?

### › **L'intégration dans l'économie de la connaissance**

Les technopôles, dans le contexte de l'économie de la connaissance, jouent un rôle essentiel. Ils permettent de réunir sur un territoire tous les ingrédients nécessaires pour créer de la valeur liée à cette économie. Par ailleurs les technopôles constituent le socle de l'émergence et du développement de pôles de compétitivité, qui sont des réseaux associant entreprises, centres de R&D, universités sur un domaine d'activité. Dans quelle mesure les technopôles et pôles de compétitivité, dans le contexte du Maghreb, contribuent efficacement à cette économie de la connaissance et participe d'une « knowledge city »?

## > **Le rôle du secteur financier**

L'ampleur des besoins financiers, la nécessité d'une diversification des modes de financement et donc d'un partenariat public privé à construire, font de la question du rôle nouveau du secteur financier aux côtés des pouvoirs publics un enjeu stratégique pour le développement des technopôles. A quel type de projets, dans quelles conditions et selon quelles modalités le secteur financier peut être un levier efficace du développement des technopôles au Maghreb.

## **LES RESULTATS ATTENDUS**

Ils sont de plusieurs ordres.

Pour les Autorités centrales, ce séminaire devrait permettre d'identifier les composantes d'une meilleure efficacité dans la conduite et la gouvernance de ce type de politique publique. La cohérence entre les projets technopolitains et ces politiques devrait s'en trouver renforcée et l'association des acteurs décentralisés être plus affirmée.

Pour les villes, l'enjeu est celui d'une insertion plus affirmée dans les logiques de l'économie de la connaissance. Les résultats attendus sont ceux relatifs à une prise en compte plus opérationnelle de ces projets technopolitains dans les dynamiques urbaines, à la mise en place de dispositifs de création d'emploi pour les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur et de renforcement de la capacité d'innovation du tissu économique local. Leur participation active au réseau des villes méditerranéennes sur la thématique des villes compétitives, lors du prochain Sommet mondial d'octobre des Cités et Gouvernements Locaux Unis, en constituera un résultat tangible.

Pour les professionnels (entreprises, organismes financiers, gestionnaires de technopôles), l'enjeu global est celui de l'accroissement des capacités d'innovation. Ceci passe en particulier par une amélioration des services rendus par les technopôles, la mise en place d'instruments d'accompagnement, de suivi et d'évaluation des projets technopolitains et le développement de partenariats publics privés.

### **Ville de Marseille**

Clotilde Boutrolle  
Chargée de mission  
Département des Relations  
Internationales  
Palais du Pharo  
58, bd Charles Livon  
13007 Marseille FRANCE  
Tél : + 33 4 91 14 64 59  
Fax : + 33 4 91 14 65 01  
e-mail : cboutrolle@mairie-marseille.fr

### **Banque Mondiale**

Guy Fleuret  
Conseiller pour le développement  
économique urbain  
Villa Valmer  
271, Corniche Kennedy  
13007 Marseille FRANCE  
Tél : + 33 4 91 99 24 46  
Fax : + 33 4 91 99 24 79  
e-mail : gfleuret@worldbank.org

### **GTZ Coopération Technique Tuniso- Allemande**

M. Detlev Jahn  
Coordinateur de Projets  
Bureau de Mise à Niveau  
BP 411 - 1002 Tunis Belvédère  
TUNISIE  
Tél : + 216 71 848 116  
Fax : + 216 71 845 985  
email : bmn.gtz@gnet.tn

